

# M1 – OPTION EIAH ET IHM – TP

Stéphanie Jean-Daubias (*Stephanie.Jean-Daubias@liris.univ-lyon1.fr*)

## Organisation

TP1 - (17 février 2005) **Conception**

TP2 - (24 février 2005) **Réalisation**

TP3 - (10 mars 2005) **Réalisation**

- rendu du logiciel réalisé avant TP4

TP4 - (17 mars 2005) **Évaluation ergonomique** + éval. ergo croisée

- rendu des 2 rapports d'évaluation avant TP5 (4 pages maximum par évaluation)  
le rapport de l'évaluation ergonomique du second binôme devra être imprimé pour le TP5

TP5 - (24 mars 2005) **Modifications** en fonction des 2 rapports d'évaluation et **conception d'une évaluation de l'apprentissage**

- rendu de la version finale du logiciel réalisé (exécutable, code et documentation de 2 pages maximum)
- rendu du rapport sur le projet d'évaluation de l'apprentissage avant exam (2 pages max.)

## Sujet

### **EIAH d'initiation au tri sélectif pour des enfants de 4 à 11 ans.**

Votre EIAH devra comporter un écran principal, une partie cours (Quels déchets sont recyclables et où / comment ? Qu'est-ce qui est produit à partir des déchets recyclés ? ...) et une partie exercices-jeux (Ça se recycle ou pas ? Dans quelle poubelle jeter ces déchets ?...).

Votre système devra comporter différents niveaux de difficultés et pouvoir s'adapter aux compétences des différents types d'apprenants (âge, lecture...).

Cette description volontairement brève constitue le minimum, vous pouvez la compléter comme vous le souhaitez.

Étant donné le temps imparti, toutes les fonctionnalités ne pourront pas être développées, vous établirez cependant un prototype suffisamment avancé pour qu'il soit possible d'avoir une vue d'ensemble du logiciel et de tester certaines de ses fonctionnalités.

## Remarques

Les rendus se feront par courrier électronique au plus tard à la date indiquée. L'objet du message devra obligatoirement être "M1-TPn-nom1-nom2" où n est le n° du TP, nom1 et nom2 les noms des 2 membres du binôme.

Les documents rendus devront être lisibles sous Windows (.doc ou .pdf).

Le dernier rendu devra comporter l'exécutable et le code du logiciel, ainsi qu'un document unique constitué des 2 rapports d'évaluation ergonomique, de la documentation du logiciel et du rapport sur le projet d'évaluation de l'apprentissage (max. 12 pages).

Les rapports d'évaluation ergonomiques pourront comporter des captures d'écran annotées.

Pour faire une copie d'écran : touche "imp écr" ou "print screen", puis commander "coller" dans un éditeur d'images ou un traitement de texte.

Pour faire une capture de la fenêtre active : touches "alt" + "imp écr".

# BARÈME

## LOGICIEL (11 POINTS)

---

Flash -1  
VisualBasic -2  
Améliorations notables entre les 2 versions +1  
Prise en compte des 2 évaluations ergo 1

Ergonomie  
Cours + exercices + aide  
Prise en compte des différences d'âge  
Modalités et contenu adaptés aux âges

## ÉVALUATIONS ERGO (5 POINTS)

---

Forme, originalité (pas uniquement bastien et scapin) 1 point  
Compréhension du principe de l'eval ergo, des critères ergo 1 point

### **Autoévaluation 2 points**

Qualité de l'évaluation 1 point  
Exhaustivité, Objectivité 1 point

### **Évaluation 1 point**

Qualité de l'évaluation 1 point

## ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE (4 POINTS)

---

Experts (pédago, disciplinaires...)  
Méthode comparative  
Tests pratiques  
Tests théoriques